

CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

Un ami qui vous veut du bien



CCAS

555, route de Boissise
77350 Le Mée-sur-Seine

01 60 56 97 20

La vocation du CCAS est de favoriser le lien social et la solidarité dans la commune. Pour ce faire, il mène des actions de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Conseils, orientation, aides financières, suivi personnalisé, lien intergénérationnel, le CCAS est aux côtés des Méens pour les accompagner dans les principaux domaines de la vie quotidienne.

Que fait le CCAS pour les personnes fragiles ?

- Dans le cadre de la veille sanitaire organisée par la Préfecture, le CCAS apporte un suivi personnalisé à toute personne âgée isolée, et à toute personne handicapée ou ayant une mobilité réduite ;
- Il peut apporter une aide financière aux personnes confrontées à une situation particulièrement difficile (retard de loyers, charges locatives...) ;
- Il assiste les familles confrontées à un problème de logement : dette EDF, surendettement, prévention des expulsions locatives ;
- Il propose une domiciliation aux personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire, afin de leur permettre d'avoir une adresse facilitant l'accès aux droits sociaux.
- Il oriente vers les structures partenaires afin de répondre aux problématiques spécifiques.

Que fait le CCAS pour les personnes âgées ?

- Il accompagne les personnes pour constituer leurs dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie, ou d'Allocation de Solidarité aux personnes âgées ;
- Il informe sur les services et associations de maintien à domicile : aide ménagère, livraison de repas au domicile, téléalarme, petits services de dépannage ;
- Il informe sur les placements en foyer-résidence, ou en maison de retraite médicalisée ;
- Il organise des animations en partenariat avec les structures d'hébergement pour personnes âgées.

Que fait le CCAS pour les étrangers ?

- Il mène les enquêtes sociales en vue des regroupements familiaux.

